



Charte pour la qualité des projets de coopération internationale

Version 8 août 2022

La "Charte pour la qualité des projets de coopération internationale" identifie 12 principes pour la bonne mise en œuvre des projets.

1. **Connaître l'environnement.** L'environnement de votre projet aura un impact décisif sur son déroulement. Il faut connaître le contexte et tenir à jour une cartographie des acteurs.
2. **Clarifier le besoin.** Le besoin auquel vous comptez répondre doit être le fruit d'une construction collective et ouverte. C'est-à-dire qu'il faut avoir consulté les bénéficiaires pour vérifier que le besoin que vous avez identifié répond à une demande réelle. Il faut également cibler précisément ce besoin.
3. **Proposer un service.** Les infrastructures, les constructions, n'ont d'utilité que parce que les gens y obtiennent un "service". Par exemple, les murs d'une école ne sont utiles que lorsqu'un professeur y propose le "service" d'éduquer les élèves. Par conséquent, la conception du projet doit porter plus d'attention à la réalisation du "service" qu'à la construction des infrastructures.
4. **Adapter la réponse.** Il y a toujours plusieurs réponses possibles à un besoin. Examinez toutes les options avant de déterminer le contenu de votre projet.
5. **Partager les responsabilités.** La conduite d'un projet implique nécessairement la participation de plusieurs acteurs. Partager et définir clairement les responsabilités de chacun est essentiel avant de démarrer votre projet.
6. **S'appuyer sur les ressources humaines.** Les "ressources humaines", c'est-à-dire les gens qui travaillent avec vous, sont indispensables à la réussite de votre projet. Prenez le temps d'enrichir vos relations avec les différents acteurs pour assurer la pérennité de vos actions.
7. **Respecter les autorités.** Le développement local passe par des autorités locales légitimes. C'est donc votre rôle en tant qu'acteur de la solidarité internationale de les reconnaître voire de les renforcer. Comme exemples d'autorité locales, on peut citer : les chefs de villages, les groupements de femmes, les autorités religieuses, les Maires, etc.
8. **Savoir innover.** Votre projet est un facteur de développement durable. Répondre à un besoin, peut être l'occasion d'introduire des pratiques innovantes en matière d'environnement ou d'égalité femmes-hommes par exemple. Appuyez-vous sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour réaliser les connexions entre différentes thématiques.
9. **Renforcer l'impact local.** En tant que porteur de projet, vous êtes un acteur ou une actrice de la vie locale. Pour faciliter l'appropriation de votre projet par le populations, il faut être attentif aux retombées locales. Essayez



d'imaginer ce que votre projet pourrait apporter de positif au niveau local, pas uniquement pour vos bénéficiaires.

10. **Réunir les conditions préalables.** La précipitation nuit à la qualité des projets. Il faut établir des conditions préalables et laisser l'initiative du démarrage des projets à ceux qui devront en assurer la conduite.
11. **Gérer avec rigueur.** Obtenir des financements implique que vous avez des obligations. On peut citer en exemple l'obligation de présenter une facture pour l'achat d'un objet ou d'un service. La réussite de votre projet exige une bonne gestion de l'argent. Vos finances doivent être transparentes et équilibrées. "Transparentes" signifie qu'une personne extérieure doit pouvoir comprendre comment vous avez utilisés les financements. "Équilibrés" signifie que ce que vous dépensez ne doit pas dépasser l'argent que vous avez récolté au départ.
12. **Valider la pérennité.** L'achèvement du projet n'est pas une fin en soi. Il faut aussi faire en sorte que le projet soit durable et que les bénéficiaires se l'approprient, qu'ils considèrent que votre projet est bien à eux.